

Mesdames et messieurs, Chers ami-e-s,

La vie d'une conseillère d'Etat est faite de nombreux rendez-vous à l'interne de l'administration et d'autres, à l'externe, *avec et pour* de multiples publics. Si ces rencontres et échanges sont toujours des moments précieux dans le quotidien de cette fonction, certains d'entre eux sont particulièrement forts et constitue des événements marquants. Ce 14 décembre est sans hésiter à classer dans cette seconde catégorie, celle des moments très importants. Entre nous et pour être parfaitement sincère, j'attendais même cette soirée avec une certaine impatience.

Je sais que vous – les bénéficiaires de prestations sociales, ainsi que les professionnels et bénévoles de terrain - avez travaillé intensément cette après-midi pour formuler collectivement des propositions dans le but d'améliorer le dispositif social de notre canton. J'ai hâte de découvrir tout à l'heure les premiers résultats de vos discussions et ensuite de les approfondir avec toute l'équipe de projet des Assises de la cohésion sociale.

Si l'événement d'aujourd'hui m'est si cher, c'est notamment parce qu'il s'inscrit dans l'esprit du « Rien sur nous sans nous ». Dit autrement : aucune politique publique ne devrait être décidée sans la participation pleine et directe des membres du ou des groupes concernés par cette politique. C'est là le principe fondamental qui a toujours guidé mon action. Je dirais que cela fait partie de mon ADN professionnel et politique.

Aujourd'hui, « Rien sur nous sans nous » est souvent associé – à la lutte pour l'inclusion des personnes vivant avec un handicap. Mais le slogan est bien plus vieux, bien plus transversal et bien plus international que ça – merci Stéphanie Lachat pour cette mise en perspective historique : oui il semblerait que ce concept était déjà utilisé en Pologne au début du 16^e siècle - et durant la Guerre d'indépendance américaine ! Plus récemment, on l'a aussi vu repris à l'occasion de la COP27, par les femmes qui réclament un rôle central dans l'action climatique.

L'idée sous-jacente du « Rien sur nous sans nous », c'est que les personnes concernées par une situation, quelle qu'elle soit, sont les mieux placées pour identifier les problèmes et trouver les solutions. Manu, Kevin, Loïc, Maria, Pierrette ou Eva, les personnes vivant ou ayant vécu une situation - que ce soit la précarité, la migration, l'exclusion, le chômage, la violence, ou que sais-je encore -, ces personnes ont au-travers de leur expérience développé une expertise. Une expertise différente de celle du professionnel spécialiste, de l'expert académique ou encore de l'expertise du décideur politique. Une expertise différente qui mais qui a la même valeur que les autres. Dit ainsi cela paraît logique et naturel que d'intégrer cette expertise au même titre que les autres, non ?

- Alors pourquoi est-ce encore si inédit de demander aux bénéficiaires de l'aide sociale – au sens large - comment améliorer l'accès aux prestations ?
- Pourquoi est-ce encore si original de demander aux jeunes comment intégrer le marché de l'emploi ?
- Pourquoi est-ce encore si peu répandu de demander aux femmes battues comment éloigner leurs maris violents ?

Concrètement, « Rien sur nous sans nous » consiste à intégrer au travail politique des groupes à qui la parole est rarement donnée et qui ont des problèmes d'exclusion et de discrimination à résoudre. Leur donner la parole revient à les sortir d'un potentiel statut de victimes, pour les mettre au cœur de l'action. Il y a d'autres mots à la mode qui décrivent la

même chose : participation, concertation, co-construction, etc. Peu importe celui que vous choisirez, l'important c'est que chacune et chacun puisse participer à la vie de la société, en particulier quand cela le ou la concerne. Que chacune et chacun puisse devenir actrice ou acteur de sa propre vie. C'est là la définition même de la dignité humaine que j'adopte : la capacité à agir sur sa propre vie.

Quand je parle de la démarche des Assises et de notre volonté de participation citoyenne, on me rétorque souvent, dans certains milieux : « oui, oui, c'est très bien, mais il faut aussi demander l'avis des milieux économiques, des employeurs ou encore des patrons ». Ma réponse est facile : « ces acteurs-là, on leur demande tout le temps et de toute façon leur avis ! ». En Suisse, dès qu'un projet de loi est rédigé, le Conseil fédéral organise des consultations. On consulte les cantons, les partis politiques, les associations patronales, professionnelles, syndicales, les lobbies, etc. On consulte tout le monde, mais bien peu les personnes concernées par les problèmes sociaux que l'on cherche à résoudre au-travers d'une nouvelle loi ou d'une nouvelle politique publique. J'y vois 3 raisons principales :

1. La première raison est logistique : souvent les personnes concernées ne sont pas forcément organisées en tant que telles. Bien souvent on considère le témoignage ou l'expertise d'une personne concernée comme isolée et pas représentative d'un ensemble. Comme si l'expertise des professionnels ou des académiciens, en-dehors de corporations constituées, était forcément représentative d'un ensemble. Cela dit, nous voyons aujourd'hui émerger les premiers regroupements de bénéficiaires de certaines prestations sociales, à l'exemple de l'association sociale pour Neuch, et c'est vraiment important.
2. Le second obstacle à la consultation des personnes concernées est plus global et symbolique. Les catégories de la population qui sont encore rarement entendues et presque invisibilisées sont les personnes que notre société, malheureusement, considère peu, voire stigmatise et discrimine.
3. La troisième difficulté est proche de la peur : pour le personnel politique, donner la parole aux personnes concernées, c'est prendre le risque d'être bousculés. Accepter la critique, sortir de la logique de contrôle, se remettre en question ; cela n'est pas toujours confortable, il faut bien l'admettre. Il faut donc du courage, voire un brin de naïveté, pour entamer ce genre de démarche. Ayant pratiqué pendant près de 20 ans la parole donnée à l'expertise des personnes souffrant de troubles psychiques, je peux vous dire que la critique a souvent été très vive, bien plus vive que celle que l'on sent émerger au gré des différents événements des Assises. Mais au bout du compte, quel bénéfice de pouvoir proposer des politiques qui répondent réellement aux besoins, tout en renforçant le pouvoir d'agir de chacune et de chacun.

Donner la parole à toutes et tous, c'est ouvrir les portes du changement et de l'évolution. C'est aussi prendre le risque de décevoir. Certainement que toutes les propositions qui seront sorties des ateliers de cette après-midi, ou plus largement de la démarche des Assises, ne pourront pas être suivies. Nous avons un contexte et des compositions politiques que vous connaissez ; nous avons des contraintes budgétaires ; nous avons un cadre fédéral dans lequel nous nous devons nous inscrire. Certaines et certains d'entre vous craignent sans doute que leurs idées finissent dans un tiroir. Et je ne peux pas vous donner tort ! Toutefois, il est important, essentiel même, que ces idées arrivent aux autorités. Peut-être que les changements ne seront pas pour aujourd'hui, mais chaque graine semée finit par germer. Parfois même dans un tiroir...

Pour donner la parole, le pouvoir, à celles et ceux qui ne l'ont pas d'office, il faut du respect et de la considération, et aussi un espace dédié – du temps et un lieu pour permettre la rencontre. Ce 14 décembre en est un. Les Assises en sont un, sur la durée. Cette Maison du Peuple en est un, historiquement.

J'aimerais citer ici le récent et magnifique projet participatif de l'Artias – l'Association romande et tessinoise des institutions d'actions sociales. Un projet baptisé « Acteurs de nos vies ». Et ce n'est pas un hasard que la secrétaire générale de l'Artias, Mme Amanda Ioset, que je salue ce soir, fasse partie de notre équipe de projet Assises. Pendant 9 mois, 60 bénéficiaires de l'aide sociale de plusieurs cantons romands et de la partie francophone du canton de Berne ont travaillé collectivement à définir leurs besoins spécifiques et à améliorer leur prise en charge. Il en est ressorti un catalogue de propositions que nous nous employons, dans le canton de Neuchâtel, à intégrer dans nos réflexions.

En conclusion, je vous dirais que par cette démarche des Assises, telle que cristallisée ce jour, nous travaillons ensemble pour un « nous », duquel vous comme moi sommes parties prenantes. Ensemble nous développons le savoir du « professeur nous ». Toutes les expertises ont de la valeur, la vôtre comme la mienne. Et comme vous avez certaines expériences que je n'ai pas, vous avez une expertise dont j'ai besoin.

Dans cet esprit, je vous invite à écouter les podcasts *Turbulences* qui sont en ligne sur Spotify ou le site www.ne.ch/acs (pour Assises de la Cohésion Sociale). Ils rassemblent des témoignages – tous mis au même niveau - sur les itinéraires parfois chaotiques vers l'emploi.

Je terminerai en remerciant

- le secrétariat général de mon département pour l'organisation de cette journée, en particulier Sofia Menezes et Stéphanie Lachat.
- Objectif : ne pour l'animation des ateliers de cette après-midi
- et l'équipe de projet qui s'investit à fond depuis maintenant plusieurs mois pour permettre la concrétisation d'une idée un peu folle : les Assises de la cohésion sociale.

Merci aussi à l'Université de Neuchâtel, en la personne d'Emmanuel Charmillot, véritable cheville ouvrière des Assises.

Enfin un merci également à vous toutes et tous d'avoir accepté de jouer le jeu, et d'avoir renoncé au match France-Maroc, en tout cas à sa première mi-temps.

Je vous suis reconnaissante de m'avoir écoutée et me réjouis de la suite de cette soirée, avec vous.

